

**Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social**

La banque ci-après :

BANQUE CIC NORD OUEST CIC SAINT AMAND LES EAUX 77 GRAND PLACE 59230 ST AMAND LES EAUX

déclare et atteste avoir reçu la somme de 50 000 €.

Mr Couillez Jean Francois, gérant de la société 2JBM EN FORMATION, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 80 RUE DE PAILLEN COURT 59111 WAVRECHAIN SOUS FAULX, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Mr Couillez Jean Francois 80 rue de paillencourt 59111 wavrechain sous faulx
Nombre de parts	2501
Montant versé	25 010 €
2e associé	Mr Couillez Magali 80 rue de paillencourt 59111 wavrechain sous faulx
Nombre de parts	2499
Montant versé	24 990 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 11 janvier 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)Gilles Lesage
Chargé d'affaires Professionnels

JST06

Lu et approuvé